

# État de situation de la population d'orignaux en 2024 dans la zone de chasse 19



Direction de la gestion de la faune de la Côte-Nord

## Mise en contexte

Ce document présente une synthèse de l'état des populations d'orignaux dans la zone 19 située sur la Côte-Nord. Il est basé sur les tendances des indicateurs du système de suivi du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (résultats de la récolte par la chasse, inventaires aériens, prélèvement de pièces anatomiques, sondages, etc.).

## Portrait général de la zone

D'une superficie 149 100 km<sup>2</sup>, la zone de chasse 19 compte en moyenne 5 519 chasseurs à l'orignal par année (période 2015-2024). Le nombre de chasseurs est demeuré stable au cours des 10 dernières années. La zone 19 est divisée en quatre. La sous-zone 19 nord située au nord du tracé de 1927 du Conseil privé est fermée à la chasse. La sous-zone 19 sud est divisée en trois parties, soit les parties 19 ouest, 19 nord-ouest et 19 est. Ces trois parties sont caractérisées par des périodes de chasse différentes.

La récolte et le succès de chasse sont en augmentation depuis 2021 dans la zone 19, après une baisse de 2014 à 2020. La récolte est passée de 590 à 784 orignaux, alors que le succès de chasse aux mâles adultes, un indicateur étroitement corrélé à l'abondance de l'orignal, est passé de 7 à 11 %. Comme le nombre de chasseurs est relativement stable, cette augmentation dans la récolte et le succès de chasse est probablement attribuable au fait que la population d'orignaux est en croissance dans la zone. Rappelons que la récolte de tous les segments de la population est autorisée chaque année dans cette zone. En 2024, la zone 19 se classait parmi les zones qui offraient le meilleur succès de chasse au Québec. Aucun inventaire aérien n'y a été réalisé depuis 1988.

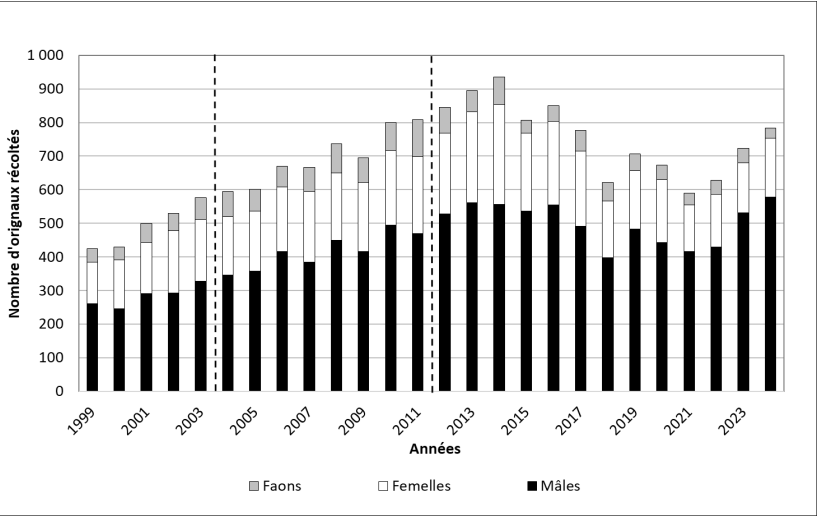


Figure 1. Évolution de la récolte d'orignaux dans la zone 19. Les lignes pointillées représentent les changements de plans de gestion.

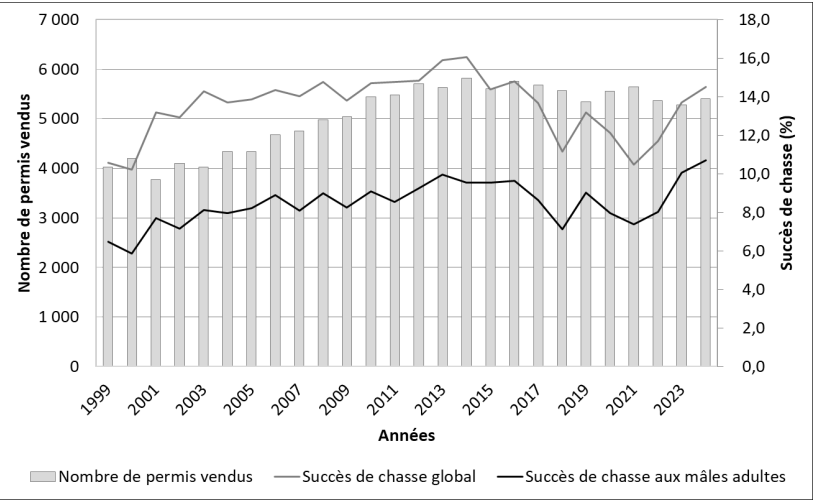


Figure 3. Évolution du succès de chasse global (% des chasseurs ayant récolté un orignal), du succès de chasse aux mâles adultes (% des chasseurs ayant récolté un mâle adulte) et du nombre de permis vendus dans la zone 19.

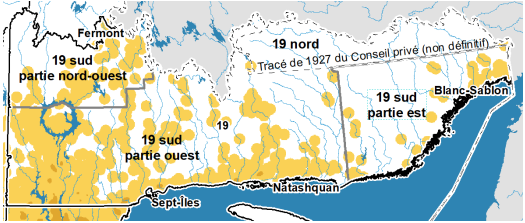


Figure 2. Densité de la récolte d'orignaux par la chasse dans la zone 19 en 2024.

### Depuis 1999 dans la zone 19 :

- La récolte d'orignaux est en augmentation depuis 2021, après une baisse.
- Le nombre de permis vendus est relativement stable depuis les 10 dernières années.
- Le succès de chasse global et le succès de chasse aux mâles adultes sont en augmentation depuis 2021.



## Le recrutement

Depuis le début des années 2010, on constate une tendance à la baisse dans la proportion de faons dans la récolte. Toutefois, cela ne signifie pas nécessairement une baisse du recrutement. Cette baisse de la proportion de faons dans la récolte peut également être attribuable à la sélectivité des chasseurs.

## Les parasites

Le ministère réalise un suivi de la proportion d'orignaux infestés par la tique et de la charge parasitaire depuis 2012. Dans la région de la Côte-Nord, le suivi se concentre principalement sur les orignaux de la zone 18, plus au sud et plus susceptible de voir émerger des foyers d'infestation. La tique a été détectée pour la première fois dans le suivi de la zone 18 à l'automne 2024. Les faibles taux d'infestation et de charge parasitaire semblent indiquer que la tique est présente en très faible abondance dans la zone et que son impact sur les orignaux demeure faible pour l'instant. La tique est davantage présente dans la portion sud-ouest de la zone. Parmi les quelques orignaux échantillonnés dans la zone 19, aucun ne portait de tique. De plus, aucun cas suspect n'a été signalé en provenance de la zone 19. L'orignal peut être l'hôte d'autres parasites, mais cela ne semble pas préoccupant actuellement.

## Une implication essentielle pour la gestion de l'orignal en région

La participation des chasseurs et du public est essentielle pour assurer une gestion efficace de la faune. Que ce soit en enregistrant l'orignal que vous avez chassé, en dénonçant des actes de braconnage ou en signalant des observations fauniques rares ou inusitées, votre implication fait toute la différence!

Comme chasseur, vous pouvez participer à la collecte des dents d'orignaux en communiquant avec la Direction de la gestion de la faune de la Côte-Nord à [cote-nord.faune@environnement.gouv.qc.ca](mailto:cote-nord.faune@environnement.gouv.qc.ca).

### La zone 19 en chiffres

#### **Succès des chasseurs (2024) :**

- Global : 14,5 %
- Aux mâles adultes : 10,7 %

#### **Récolte d'orignaux (2024) :**

- Mâles : 578 (74 %)
- Femelles : 176 (22 %)
- Faons : 30 (4 %)
- Total : 784

#### **En 2024, la récolte est faite...**

- À 98 % à l'arme à feu
- À 85 % dans la partie ouest
- À 9 % dans la partie nord-ouest
- À 6 % dans la partie est

## Pour en savoir plus sur l'orignal

[Statistiques de récolte](#)



[Système de suivi de l'orignal](#)



[Collecte de dents d'orignaux](#)



[Plan de gestion de l'orignal](#)



[Biologie de l'orignal](#)

